



Communiqué de presse 28 juin 2021

Résultats 2020 : un exercice marqué par l'impact de la crise sanitaire

L'assemblée générale de SMACL Assurances s'est tenue le 25 juin et a approuvé les comptes de la mutuelle pour l'exercice 2020. Cet exercice a été marqué par une croissance du chiffre d'affaires et une sinistralité en nette amélioration dans le contexte de crise sanitaire.

Une croissance de près de 4 %

En 2020, le chiffre d'affaires de SMACL Assurances s'élève à 427,6 M€, en croissance de + 3,7 % par rapport à 2019. La mutuelle des collectivités poursuit sa stratégie de diversification même si la part des personnes morales de droit public reste majoritaire et représente encore près de 70 % des cotisations.

Une sinistralité en nette amélioration

La crise sanitaire et les périodes de confinement qui en ont découlé à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2020, ont impacté favorablement les fréquences de sinistres notamment sur la branche automobile. À l'inverse, les collectivités locales ont sollicité des garanties plus rarement mises en jeu, telles que les pertes d'exploitation ou les frais d'annulation de manifestations.

Cette crise qui a fortement touché les collectivités territoriales et leurs agents a eu deux impacts supplémentaires sur les comptes de la mutuelle :

- Le lancement d'une opération « Solidaires avec vous ». Lancée au printemps 2020 via l'association SMACL Solidarité, cet appel à projet a permis de soutenir 224 projets de collectivités, associations ou centres hospitaliers engagés dans la lutte contre le Covid-19 pour un montant total de 310 500 euros.
- La dotation de provisions pour créances douteuses, du fait des difficultés rencontrées par des entreprises ou des associations sociétaires dans l'incapacité de faire face à leurs échéances de cotisation.

La mutuelle a également été présente aux côtés de ses sociétaires pour les aider à faire face aux dommages causés par les événements climatiques, et notamment par la tempête Alex d'octobre 2020.

Des perspectives partenariales

Au vu des résultats enregistrés au cours des derniers exercices SMACL Assurances a mis en œuvre un plan de rééquilibrage technique de ses opérations qui vise à restaurer le retour à une gestion équilibrée dans un contexte économique normal.

Dans le même temps, SMACL Assurances a entamé des discussions avec la MAIF en vue d'un rapprochement qui pourrait se concrétiser dès la fin d'année 2021. La MAIF et SMACL Assurances partagent historiquement les mêmes valeurs et portent une ambitieuse vision stratégique, au service de leurs sociétaires respectifs. L'assemblée générale du 25 juin a voté favorablement la poursuite des travaux. Les mandataires mutualistes, représentants des sociétaires, seront appelés fin septembre à se prononcer pour une nouvelle organisation de la mutuelle qui lui permettra de continuer à être la mutuelle de référence des collectivités.

Quelques faits marquants de l'exercice 2020 pour SMACL Assurances

- Lors des élections municipales de mars 2020, SMACL Assurances a confirmé son rôle dans l'accompagnement des élus locaux avec la publication de la « Charte de l'élu, mode d'emploi et bonnes pratiques » qui analyse les 7 règles de la charte et apporte conseils et précisions juridiques. SMACL Assurances a été également à leurs côtés dans l'exercice de leurs fonctions en leur proposant des garanties adaptées.
- La BOX QVT, outil d'aide pour mieux comprendre la réalité de l'absentéisme au sein des collectivités et identifier des leviers d'action et de prévention, réalisée en partenariat avec HAVASU et le Groupe VYV reçoit le prix innovation affinitaire des Trophées de l'Assurance.
- Lancement d'une offre de télésurveillance pour les gymnases en partenariat avec IMA Protect.
- Signature d'un accord d'entreprise permettant la mise en œuvre du télétravail à raison de 2 jours par semaine à compter de septembre 2021 pour l'ensemble des salariés volontaires.

Les résultats et le rapport de gestion sont accessibles en ligne dans le rapport annuel digital de SMACL Assurances. [Cliquez ici pour y accéder.](#)

À propos de SMACL Assurances

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels près de 18 000 collectivités et établissements publics, près de 70 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 56 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques). Depuis le 1^{er} janvier 2019, SMACL Assurances a rejoint le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

www.smacl.fr   

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4^e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques. Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114000 employeurs publics et privés. Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

À propos de VYV3. l'offre de soins et d'accompagnement.

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9 milliard d'euros (1,8 milliard d'euros en vision contributif groupe).

www.groupe-vyv.fr   

